



Appel à projets 2021 – AAP 4

L'IC Migrations souhaite favoriser la production de recherches nouvelles croisant les disciplines et les angles d'approche sur la question des migrations. En 2021, il lance son quatrième appel à projets ouvert à ses *fellows*.

Ce quatrième appel à projets concerne le financement de deux types de projets :

- **Type 1** – Des projets de recherche de 5000 à 50 000 euros maximum, pour une mise en œuvre entre 12 et 24 mois.
- **Type 2** – Des projets de recherche de 131 000 euros maximum, incluant le recrutement d'un post-doctorant pour une durée comprise entre 12 et 18 mois, pour une mise en œuvre du projet de 24 mois à 30 mois.

Date limite d'envoi des dossiers :

VENDREDI 26 MARS 2021, 23h59 (heure de Paris)

Publication des résultats : Vendredi 09 juillet 2021

Les dossiers sont à compléter en ligne à l'adresse :

<https://icmigrations.limequery.com/815541?lang=fr>

Un formulaire à remplir en ligne permet de renseigner les éléments généraux sur le projet, l'équipe et le budget du projet.

Le dossier scientifique sera limité à 5 pages.

Merci de le joindre au format pdf via la plateforme en ligne.

Objectifs & priorités scientifiques

L'IC Migrations entend faciliter les rencontres entre ses *fellows*. Seront particulièrement appréciées les propositions qui promeuvent l'interdisciplinarité, ainsi que la collaboration de *fellows* d'organismes variés.

Les départements thématiques de l'IC Migrations ont rendu public une série d'axes de travail qui permettent de rassembler les *fellows*. Ces axes sont consultables sur le site de l'IC Migrations à : <https://www.icmigrations.cnrs.fr/recherche/departements/>

Pour cet appel, les projets portant sur les thèmes suivants seront particulièrement attendus :

- **Religion(s) et migration**

L'ICM souhaite soutenir des projets qui interrogent le rôle du religieux dans les migrations tant aujourd'hui que par le passé. Les projets peuvent questionner la place de l'autorité et des référents religieux dans la vie des personnes en migration, leurs rapports à l'intime et à la mémoire, leurs constructions identitaires, la transnationalisation de pratiques religieuses, le rapport entre minorités et société (de départ, de transit, ou d'accueil), et les rapports aux espaces à partir de rituels et d'évènements religieux.

- **Les effets de la migration sur les pays d'origine**

Si l'étude des migrants, de leurs comportements et des effets de l'immigration sur les pays de destination reste prépondérante dans les études migratoires, les effets de l'émigration sur les pays d'origine et sur ceux qui « restent derrière » sont cependant considérables, que l'on se place du point de vue socio-économique, des dynamiques familiales ou encore de la circulation des idées et des normes. L'ICM souhaite encourager des recherches s'intéressant à ces effets sur les pays d'origine, aujourd'hui comme hier, en privilégiant certains champs. Le premier concerne la santé, en interrogeant par exemple les effets de l'émigration sur les pratiques et les normes en matière de santé, la santé mentale des populations restées au pays ou encore les systèmes de santé locaux. Les projets proposés pourraient également s'intéresser à l'impact des migrations et des circulations transnationales sur les dynamiques urbaines, l'usage de la ville et les pratiques spatiales. Enfin, des recherches interrogeant les effets de l'émigration sur les élites politiques et scientifiques des pays d'origine seront également privilégiées.

- **Transmission et mobilité intergénérationnelle**

Les migrations s'accompagnent presque toujours de mobilités statutaires, qu'elles touchent les statuts professionnels, socio-économiques, familiaux, administratifs ou tout simplement légaux. L'ICM encourage les projets interrogeant comment ces mobilités s'articulent avec des processus de qualifications mais également avec des déqualifications, voire des disqualifications. Ce thème transversal et transdisciplinaire peut ouvrir sur des réflexions touchant aux trajectoires de déclassement/reclassement, de mobilité sociale (approchée par l'éducation, les positions professionnelles, les revenus, les trajectoires résidentielles), de changement d'appartenance nationale, ou de reconfigurations des identités et pratiques (par exemple, la relation entretenue aux origines familiales, les pratiques religieuses, la participation politique, les pratiques culturelles, etc.).

- **Discriminations et processus de racialisation**

Le contexte actuel de débat public autour des questions raciales et de leur place dans les études universitaires témoigne du besoin de production scientifique et empirique sur le sujet. L'ICM souhaite encourager les projets portant l'investissement de ces thématiques, en particulier des recherches empiriques sur les mécanismes de racialisation qui peuvent être observés en France, ou des recherches historiques sur les dynamiques de production des frontières racialisées dans le contexte français.

Enfin, dans le contexte de la crise sanitaire actuelle, qui a (re)mis au jour la question des discriminations ethno-raciales dans le domaine de la santé, encore peu explorées en France, les projets portant sur les processus de racialisation à l'œuvre dans le domaine de la santé (du côté des patient.es ou des praticien.nes de santé), ainsi que sur les expériences de racisme ou de discriminations dans les parcours de soin seront également appréciés.

Nature des projets financés

Ce quatrième appel à projets permet de financer des projets de recherche de différentes envergures.

- Les **projets de type 1** visent à favoriser les collaborations entre *fellows*. Ils peuvent être de nature variée : projet de recherche collaborative, publication conjointe, séminaire, préparation d'une réponse à un appel à projets, revue de littérature interdisciplinaire, fabrication d'un document pédagogique, évaluation de dispositif... Seront particulièrement appréciées les actions menant à une publication individuelle ou collective, ou à la préparation d'un projet de plus grande envergure.
- Les **projets de type 2** sont des projets de recherche collectifs qui ont pour objectif de produire des résultats originaux dans le cadre de recherches multidisciplinaires. Ils incluent le financement d'un post-doctorant (CDD d'une durée maximale de 18 mois).

Evaluation

Critères

- Originalité de la proposition, qualité scientifique du projet ou intérêt de l'action proposée
- Pertinence de la proposition par rapport aux thématiques du département
- Contribution à la convergence des disciplines, des institutions, des départements de l'ICM
- Seront également appréciés les projets présentant des collaborations des acteurs non académiques (associations, autorités locales, enseignants, entreprises...).

Processus

Les projets seront évalués par le Comité d'évaluation permanent l'IC Migrations. Les éventuels partenariats avec les acteurs non académiques seront évalués par le Conseil des territoires et des associations.

Sur la base de ces évaluations, les décisions de financement seront prises lors d'une réunion de consensus.

Éléments d'éligibilité des candidatures

Général

- L'équipe présentée doit comprendre une majorité de fellows, dont le porteur de projet.
- Les *fellows* impliqués doivent appartenir à au moins deux des huit institutions partenaires de l'IC Migrations (CNRS, Collège de France, EHESS, EPHE, INED, INSERM, IRD, Université Paris 1).
- Le laboratoire de rattachement du porteur de projet doit compter un des huit partenaires de l'IC Migrations parmi ses tutelles, afin de pouvoir recevoir le financement.
- Le porteur de projet doit s'assurer auprès de son laboratoire que son statut lui permet d'assurer ce rôle.
- Dans le cas des projets de type 1 :
 - Le montant maximal de l'aide ne pourra pas dépasser les 50 000 euros ;
 - Les fonds devront être dépensés dans les 12 ou 24 mois ;
 - La date prévisionnelle de démarrage du projet sera comprise entre mi-octobre 2021 et janvier 2022 inclus.
- Dans le cas des projets de type 2 :
 - Le montant maximal de l'aide ne pourra dépasser 131 000 euros répartis comme suit :

- Coût de fonctionnement : le montant des dépenses de fonctionnement du projet ne pourra dépasser 30 000 euros.
- Coût de personnel : le coût du post-doc ne pourra excéder un montant de 101 000 euros, pour une durée comprise entre 12 et 18 mois. Sa rétribution devra être exprimée en coût de revient brut chargé pour l'établissement. Elle doit être conforme aux grilles de l'organisme gestionnaire.
- Les fonds devront être dépensés dans les 24 à 30 mois.
- La date prévisionnelle de démarrage du projet sera comprise entre octobre 2021 et janvier 2022 inclus.
- La participation d'un acteur du territoire ou d'un organisme issu de la société civile est encouragée.
- Un porteur de projet ne peut présenter qu'une seule demande de financement.
- Le même chercheur peut participer à un maximum de deux projets.

Pour toute question sur l'éligibilité du montage ou du budget, merci de contacter : stephanie.millan@icmigrations.fr

Dépenses éligibles

Les types de dépenses suivants pourront être couverts par le projet:

Pour les projets de type 1 :

- Fonctionnement (missions, autres dépenses de fonctionnement ou organisation, prestations de service, etc.);
- Dépense de personnel (CDD de courte durée ou contrats à la tâche).

Pour les projets de type 2 :

- Fonctionnement (missions, autres dépenses de fonctionnement, prestations de service, etc.);
- Dépenses de personnel (CDD de courte durée ou contrats à la tâche);
- Dépenses de personnel avec CDD pour un post-doctorant, sur une durée obligatoirement comprise entre 12 et 18 mois.

Pour les deux types de projet, les dépenses suivantes ne pourront PAS être couvertes par le projet :

- Dépenses d'équipement avec ce budget (définition : achat amortissable au-dessus de 1000 € HT)
- Le budget ne doit pas inclure de frais de gestion.

Dossier

Le dossier ne doit pas dépasser 5 pages maximum. Au-delà de cette limite, les dossiers ne seront pas éligibles. Les dossiers incomplets ne seront pas évalués.

Le dossier comprend :

- Un formulaire en ligne permettant de décrire l'équipe de recherche et de détailler le budget du financement demandé, y compris les co-financements s'il y a lieu.
- Un dossier au format pdf à télécharger à la dernière question du formulaire. Ce dossier pdf présente : <https://icmigrations.limequery.com/815541?lang=fr>

Pour les projets de type 1 :

- a) Les objectifs du projet ou de l'action, la problématique et les questions de recherche, la valeur ajoutée par rapport aux travaux existants, l'intérêt d'une approche multidisciplinaire
- b) L'organisation des activités (programme de travail, terrains, sources, méthodes), l'équipe mobilisée pour le travail et le rôle de chaque participant
- c) Les résultats ou réalisations attendus et les suites éventuelles du projet
- d) Un résumé du projet (10 lignes maximum)
- e) Les références bibliographiques du projet (ces éléments peuvent être présentés dans une annexe non comprise dans les 5 pages maximum).
- f) Le projet devra être signé par le responsable du laboratoire pressenti pour porter le projet.

Pour les projets de type 2 :

- a) Les objectifs du projet, la problématique et les questions de recherche, la valeur ajoutée par rapport aux travaux existants, l'intérêt d'une approche multidisciplinaire
- b) L'organisation des recherches (programme de travail, terrains, sources, méthodes), l'équipe mobilisée pour le travail et le rôle de chaque participant
- c) Les résultats ou réalisations attendus et les suites éventuelles du projet
- d) Le profil du post-doc : spécialité, rôle prévu dans le projet (non compris dans les 5 pages)
- e) Un résumé du projet (10 lignes maximum)
- f) Des références bibliographiques (ces éléments peuvent être présentés dans une annexe non comprise dans les 5 pages maximum)
- g) Le projet devra être signé par le responsable du laboratoire pressenti pour porter le projet.

Soumission des projets

Les projets devront être soumis en ligne via la plateforme de soumission avant le **26 mars 2021, 23h59 (heure de Paris)**.

Les éléments généraux sur le projet seront remplis via un formulaire en ligne auquel il convient de joindre le dossier scientifique transformé en format pdf.

[Plateforme de soumission :](#)

<https://icmigrations.limequery.com/815541?lang=fr>

Mise en œuvre

Les fonds ne sont pas versés aux personnes mais à leur organisme gestionnaire¹, selon la répartition validée par les membres du Comité de Direction de l'IC Migrations. Les règles de fonctionnement de chacun de ces organismes s'appliquent pour l'utilisation des fonds obtenus.

Le responsable du laboratoire pressenti pour porter le projet devra contresigner le projet.

Une lettre de notification signée du directeur de l'IC Migrations, envoyée aux *fellows* et aux représentants du partenaire gestionnaire, permettra d'ouvrir les crédits.

¹ Issu d'un des sept organismes suivant : CNRS, EHESS, EPHE, Ined, Inserm, IRD, Université Paris 1.

Obligations du bénéficiaire de l'aide

Le bénéficiaire s'engage à participer à une réunion de lancement du projet avec l'équipe administrative de l'IC Migrations. Un rapport financier et un rapport d'activité seront sollicités en fin de projet.

La mention « IC Migrations » sera attachée aux recherches réalisées dans le cadre de l'IC Migrations. Pour toute publication, article, ouvrage, actes de colloques, co-édition, traduction, etc., et/ou communication résultant d'une recherche ayant bénéficié d'un soutien financier de l'IC Migrations, sous la forme d'un financement exclusif, d'un financement de la rémunération du chercheur impliqué ou d'un cofinancement, ce financement devra porter la mention suivante :

« Ce travail a bénéficié du soutien financier de l'Institut Convergences MIGRATIONS porté par le CNRS, portant la référence ANR-17-CONV-0001 ».

Préparez votre soumission

Eléments fournis pour vous aider à préparer la soumission en ligne.

A	Titre du projet	
B	Titre court ou acronyme	
C	Type de projet sollicité <input type="checkbox"/> Projet de type 1 <input type="checkbox"/> Projet de type 2	
D	Durée du projet <input type="checkbox"/> 12 mois <input type="checkbox"/> 24 mois <input type="checkbox"/> 30 mois	
E	Date prévisionnelle de démarrage	
F	Nom et prénom du porteur de projet	
G	Adresse email du porteur de projet	
H	Fonction du porteur de projet	
I	Etablissement et laboratoire du porteur de projet	
J	Nom, prénom, fonction, laboratoire d'appartenance des <i>fellows</i> impliqués dans le projet	
K	Nom, prénom, laboratoire d'appartenance d'autres membres impliqués dans l'équipe le cas échéant	
L	Résumé court (10 lignes maximum)	
M	Budget détaillé	Merci de détailler le budget prévisionnel du projet, en précisant les dépenses couvertes par l'IC Migrations et celles couvertes par d'autres co-financeurs éventuels.
N	Montant total demandé à l'IC Migrations (en euros)	
O	Dossier scientifique à remettre au format pdf , à joindre à la dernière question du formulaire en ligne. Merci d'indiquer le nom court du projet ainsi que le nom du porteur de projet en en-tête .	

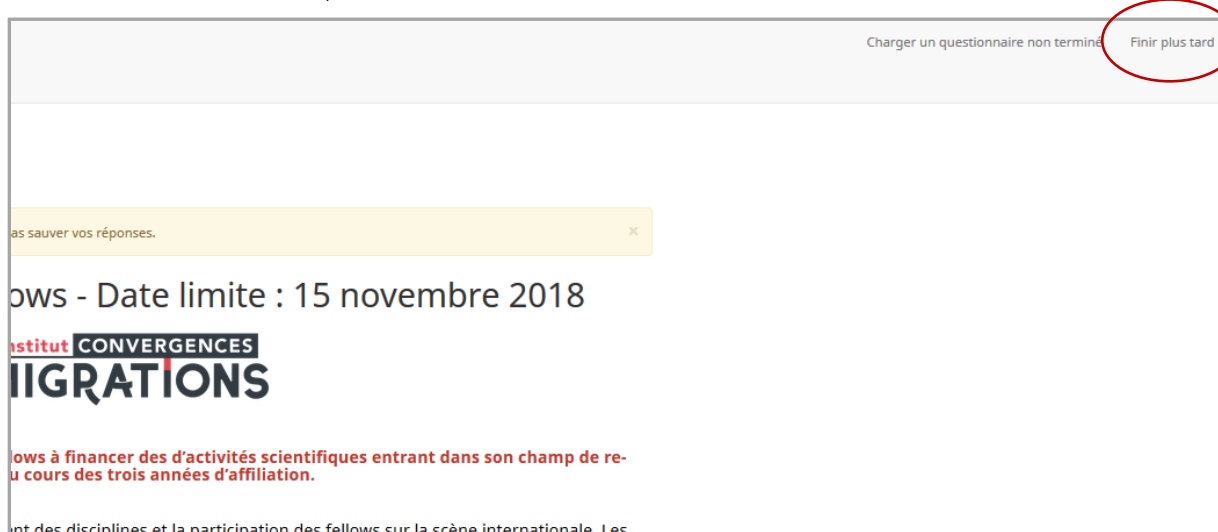
Mode d'emploi de l'application

Les questions marquées d'un astérisque sont obligatoires. Non renseignées, elles vous empêchent de soumettre la candidature ou de sauvegarder un questionnaire en cours.

Le téléchargement de votre pdf (le cas échéant) se fait lors de la dernière question.

Vous pouvez commencer à renseigner un questionnaire, l'abandonner et le reprendre plus tard, en utilisant les fonctions, en haut à droite :

- "Finir plus tard", pour abandonner un questionnaire en cours. Vous devez renseigner votre nom, une adresse email et un mot de passe. Vous recevez un message avec un lien direct vers votre questionnaire en cours.



- Pour reprendre le questionnaire en cours, vous devez revenir sur le site et cliquer sur « Reprendre le questionnaire ». Vous devez alors renseigner le nom et le mot de passe généré précédemment.

En fin de questionnaire, une fois le pdf joint, n'oubliez pas de cliquer sur le bouton « Envoyer »

Envoyer

La confirmation de soumission apparaît alors sur votre écran. Vous ne recevez pas de mail de confirmation.

Merci.
Votre dossier a bien été soumis.